

Commission Paritaire Régionale des Communautés Professionnelles Territoriales De Santé (CPTS) 04 février 2021

Ordre du jour

1 - Installation de la commission

- Composition
- Présidence
- Vice-présidence
- Règlement intérieur (annexe 5 de l'accord)
- Missions de la CPR

2- Présentation de l'ACI

3- Etat des lieux des adhésions

4- Présentation et échange du dispositif d'accompagnement des CPTS

5- Calendrier

1- Installation de la CPR

- Composition

- Pour la section professionnelle :
 - 1 siège à chaque organisation syndicale signataire de l'ACI
 - 3 sièges pour les organisations représentatives des centres de santé,
- Pour la section sociale :
 - 80% de représentants régime général et 20% du régime agricole
 - possibilité de 3 voix par membre, mais parité sur le nombre total de voix

- Présidence

« Les présidents de chacune des sections assurent par alternance annuelle, par année civile, la présidence et la vice-présidence des commissions. La présidence est assurée pour la première année par un membre de la section sociale. »

1- Installation de la CPR

Section sociale

Voix	Régime	Titulaire	Suppléant
3	RG	Pierre Rousseau	
3	RG	Thomas Bouvier	
3	RG	<i>Patrick Rouyer</i>	Thomas Bernard
3	RG	Bénédicte Samson	François Dujardin
3	RG	Caroline Bonnet	
3	RG	Christelle Poisneuf	Cécile Papin
3	RG	Olivier Busson	
3	RG Medical	Nathalie Sarraf	Nathalie Delerue
3	RG Medical	Jean-Louis Vanhille	Patricia de Napoli-Cocci
1	RG	Céline Boudaud	
3	MSA	Vincent Dubreil	Jean Grimbert
3	MSA	Samira Legsir	Matthieu Gorsse
1	MSA Médical	Christophe Fuzeau	Carole Bertrand Finance

Section professionnelle

Profession	Syndicat	Titulaire	Suppléant
Médecin	CSMF	Luc Duquesnel	François Verdon
	MG France	Marion Lasalle	Teddy Bourdet
	SML		
IDEL	SNIIL	David Guillet	Ghislaine Meillerais
	FNI		
	CI		
Orthoptistes	SNAO	Cedric Ferrasse	
Orthophonistes	FNO	Gaël Henry	Isabelle Treger
Sages-femmes	ONSSF		
	UNSSF		
Pharmacien	FSPF		
	USPO	Sophie Toufflin-Rioli	
Pédicure-podologue	FNP	Mathilde Morilleau	
Biologiste	SNMB		
	SLBC	Eve-Alexa Marin la Meslée	
	SDB	Florent Tomasi	Nicolas Le Fleuter
	SJBM	Guillaume Aubin	Bastien Hay

Opticiens	FNOF		
	ROF		
Fournisseurs d'appareillage	FFPO	Vincent Le Moal	Magali Marquet
	UFOP	Jean-Noël Adde	Caroline Guillement
	SNOF		
	SYNEA	Julien Foissac	Didier Thellier
	UNSAF		
Centre de santé		Helene Camarasa Dancer	
Chirurgiens-dentistes	CDF	Dominique Brachet	Benoît Perrier
	UD	David Hurtrel	Emmanuel Dias
Masseurs-kinésithérapeutes	UNSMKL	Joachim Le Tallec	
	FFMKR		
Transporteurs	CNSA	Bernard Sansoucy	Justin Choubrac
	FNMS		
	FNAP	Alexandre Pleurmeau	Patrice Foucault
	FNAA		

➤ 16 titulaires non désignés, 2 professions non représentées

Voix consultatives

	Titulaires	Suppléants
URPS	David Guillet	Mathilde Morilleau
	Jean-Baptiste Montaubric	
	Jean-Baptiste Caillard	
France ASSO SANTE	Gérard Allard	Jacqueline Houdayer
APMSL		
ARS	<i>Pascal Duperray</i>	Evelyne Rivet

1- Installation de la CPR

- Règlement intérieur (annexe 5 de l'accord)

Principaux points :

- **Fréquence** : Elle se réunit en tant que de besoin, à la demande de chaque section, et **au minimum une fois dans l'année.**
- **Convocation** : 15 jours avant la tenue de la réunion
- **ODJ** : 5 jours avant la tenue de la réunion
- **Indemnisation** : identique à celle fixée par la Convention du professionnel de santé

1- Installation de la CPR

- Missions de la CPR :

- « – *veiller au respect des dispositions du présent accord au niveau régional ;*
- *suivre la montée en charge des contrats conclus conformément au contrat type figurant en annexe 1 du présent accord ;*
- *émettre un avis en cas de difficultés de mise en œuvre des contrats conclus conformément au contrat type figurant en annexe 1 du présent accord ;*
- *suivre l'impact des missions mises en œuvre par les communautés professionnelles de la région sur l'offre de soins. »*

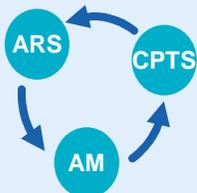
2- Présentation de l'ACI

CPTS : LE RÉSUMÉ EN 7 POINTS-CLÉS

1 UN CONTRAT TRIPARTITE

Souplesse d'organisation des CPTS

Complémentaires aux organisations coordonnées existantes



2 4 TAILLES DE TERRITOIRE

- Taille 1 < 40 000 habitants
- Taille 2 ≥ 40 000 < 80 000 habitants
- Taille 3 ≥ 80 000 < 175 000 habitants
- Taille 4 ≥ 175 000 habitants

3 ACTEURS CONCERNÉS

- Médicaux** (généralistes, autres spécialistes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)
- Auxiliaires médicaux** (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues etc...)
- Pharmaciens d'officine, centres de santé**
- Structures et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux**

4 PROJET DE SANTÉ À L'INITIATIVE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

En réponse aux besoins prioritaires de la population

5 3 MISSIONS PRIORITAIRES

- Améliorer** l'accès aux soins
- Organiser des parcours** pluriprofessionnels autour des patients
- Développer** des actions de prévention

2 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- Renforcer** la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner** les professionnels de santé sur le territoire

7 SERVICES DÉDIÉS

Cartographie des territoires
(profil population, offre et consommation de soins)

Aide à la création
(synthèse accord conventionnel, vademecum)

Appui aux équipements
(conseiller informatique, déploiement du DMP, messagerie sécurisée de santé,...)

6 DISPOSITIF FINANCIER

- Financement "Fonctionnement"** ► Dès signature du contrat et sur sa durée (coordination,...)
- Financement fixe "Mission"** ► Volet fixe au début de chaque mission pour les moyens déployés, sur la durée du contrat, (réunions, outils numériques, etc.)
- Financement variable "Mission"** ► À chaque date-anniversaire du contrat, selon résultats atteints et moyens déployés pour chaque mission

2- Présentation de l'ACI

- Perspectives (avenant 2 en négociation)
 - ❖ Augmentation de l'enveloppe dite de fonctionnement (amorçage) pour les CPTS ayant rejoint rapidement l'accord conventionnel interprofessionnel
 - ❖ Dispositif de financement de mission socle en amont de l'adhésion à l'ACI (lettre d'intention)
 - ❖ Dispositif d'accompagnement des porteurs de projet des CPTS au conventionnement à l'ACI par une méthode d'accélération de projet
 - ❖ Création d'une mission socle « Mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves »

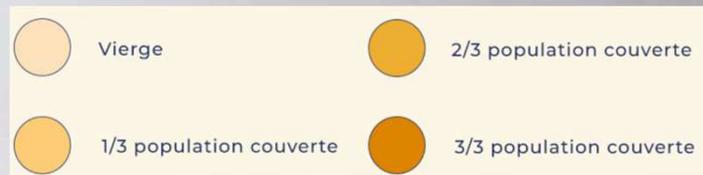
3- Etat des lieux des adhésions

Au niveau national

599 CPTS :

- 326 sont en phase de pré-projet
- 158 CPTS ont validé la lettre d'intention et construisent leur projet de santé
- 30 CPTS sont en négociation de l'ACI (projet de santé validé)
- Le nombre de contrats ACI-CPTS signés est de 85

Source fédération nationale CPTS



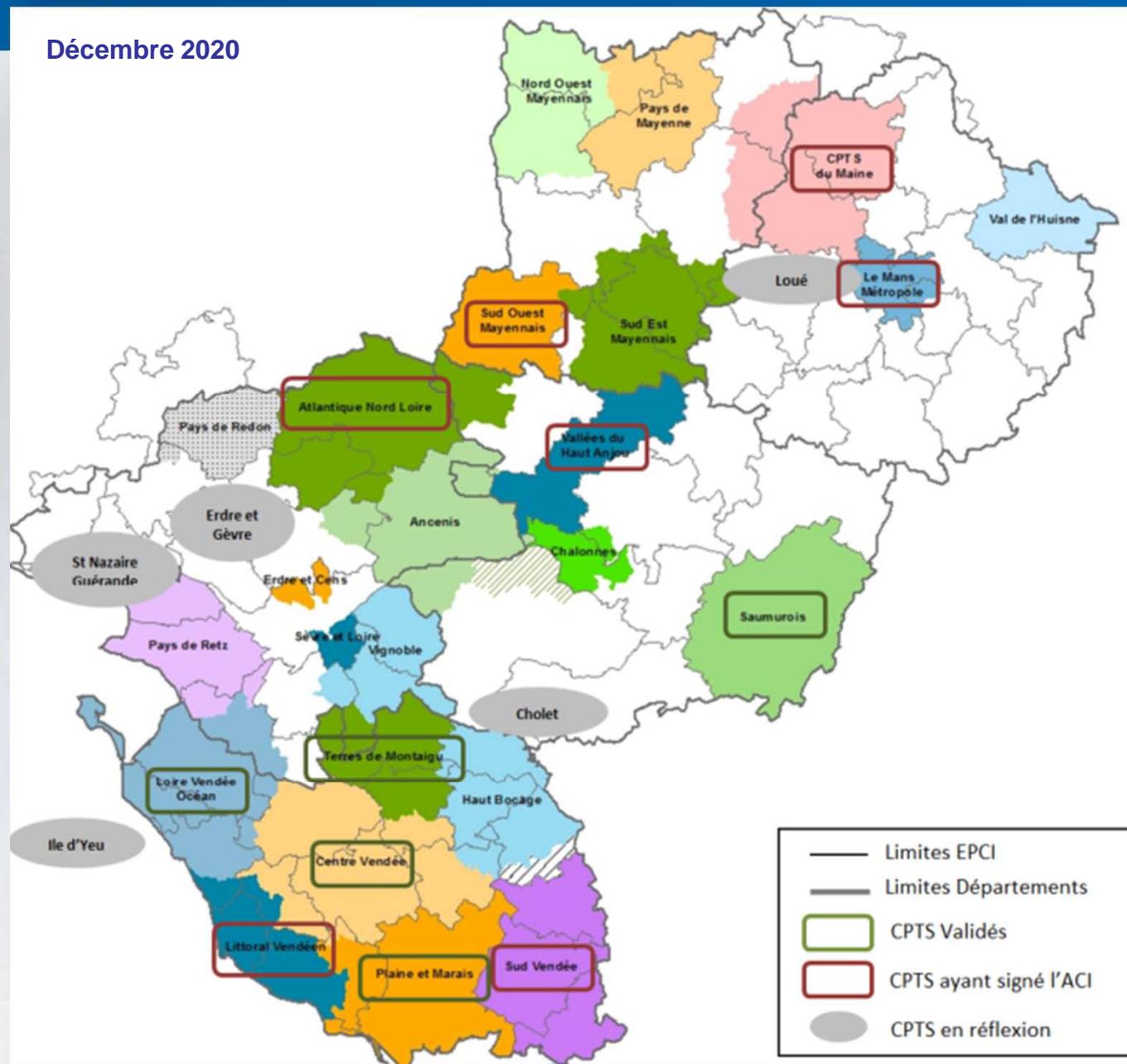
Les projets en région

12 projets validés et
7 ACI signés

11 projets en cours
(lettres d'intention)

5 projets en réflexion

Décembre 2020



ARS Pays-de-la-Loire – Direction de l'Offre de soins et en faveur de l'autonomie – Département Accès aux Soins Primaires 2020
© Données cartographiques : IGN GEOFLA®

Points saillants des premiers projets de CPTS dans la région

En chiffres

- La taille moyenne des projets est de 88 000 habitants, la majorité est autour de 100 000 habitants (début taille 3).
La plus petite couvre 30 000 habitants et la plus importante 220 000.
- 1500 professionnels de santé libéraux de la région composent les équipes de démarrage des projets
- 686 000 € ont été versés en 2020 par les CPAM pour les 7 premiers accords ACI (1^{ère} année partielle).

Points saillants des premiers projets de CPTS dans la région

En contenu (ACI)

En plus des missions socles obligatoires, quasiment tous les contrats ACI signés comprennent la mission facultative sur l'accompagnement des PS sur le territoire et plus de la moitié également celle sur la pertinence des soins

- Accès au soins (accès au médecin traitant, soins non programmés)
 - Objectifs de réduction des assurés sans médecin traitant, avec des actions notamment vers les populations fragiles
 - Centre de soins avec du temps dédiés pour les assurés sans médecins traitant
 - Agenda partagé entre PS, MSS, réseau social professionnel
 - Dispositifs de régulation des soins non programmés (ex régulation téléphonique)
 - Gain de temps médical avec l'apport des assistants médicaux, les IDE Azalée, les IPA...
 - Protocoles de coopération (ex TROD Angine, substitution de médicaments)
 - Développement des téléconsultations et de la téléexpertise (ex dermatologie)

Points saillants des premiers projets de CPTS dans la région

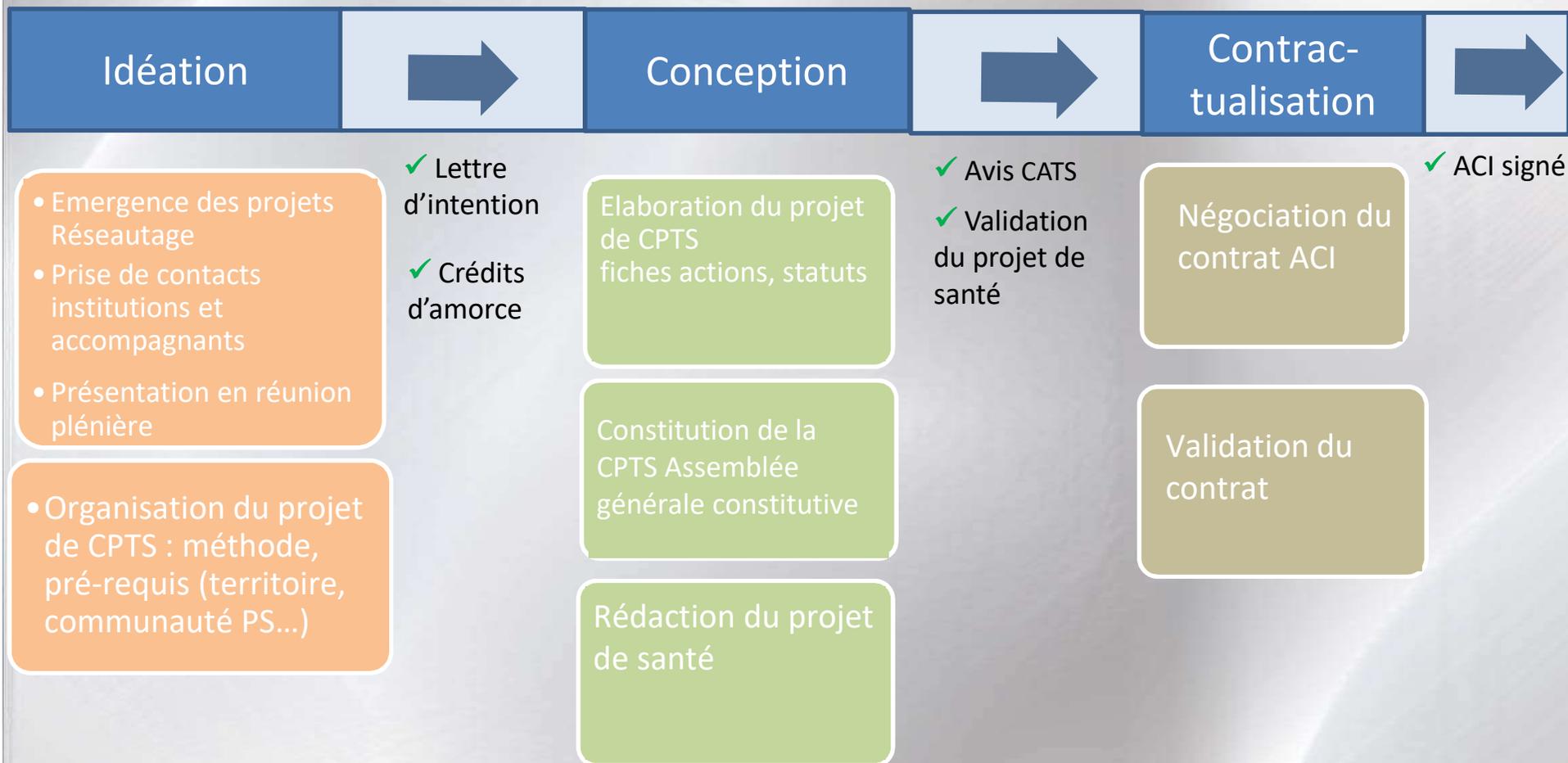
En contenu (ACI)

- Parcours pluri professionnels autour du patient
 - Dispositifs de fluidification des entrées / sorties d'hospitalisation, filière gériatrique, psy
 - Amélioration du second recours (ex accès cardiologie, radiologie, pneumologie)
 - Parcours coordonné sur des pathologie (ex diabète)
 - Ateliers d'éducation thérapeutique au niveau du territoire (ex diabète)
 - Développement d'ESP

- Prévention
 - Action de prévention des risques suicidaires et des addictions
 - Prévention des troubles du langage
 - Covid 19
 - Promotion EBD, dépistages des cancers, vaccinations

4- Présentation et échange sur le dispositif d'accompagnement des CPTS

6 mois



- ✓ Tiers accompagnateur (interURPS, APMSL, MSA...)
- ✓ Rencontres régulières ARS/CPAM (point d'avancée, coconstruction)

Questions Diverses

- Calendrier : CPR CPTS annuelle,
accolée à la CPR des structures pluriprofessionnelles ?